

Alimentation secourue 13.7VDC - 2A

Fabrication Française



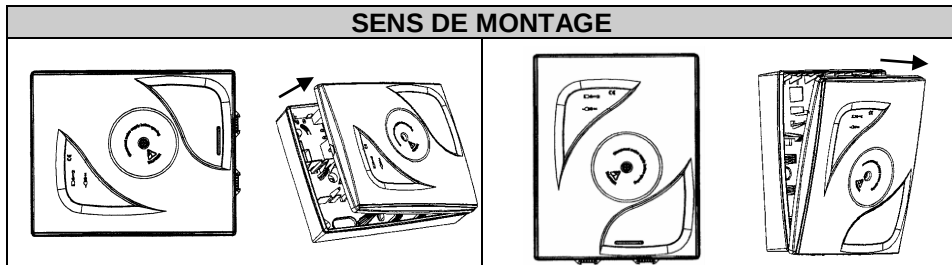
Voyant vert de présence secteur
Voyant rouge de défaut batterie

PROTEGEE CONTRE :

- Les surtensions
- Les surintensités
- Les courts-circuits
- Les inversions de polarité

Photo non contractuelle

SENS DE MONTAGE



Conformément à notre politique d'amélioration continue de nos produits, les informations contenues dans cette notice peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. ATLS ne pourra être tenue responsable des erreurs contenues dans ce document, ni des dommages fortuits ou consécutifs ayant trait à la fourniture, la qualité ou l'usage de ce dernier.

Les produits de la gamme ALTEC sont conçus et fabriqués en France par la société ATLS
ALTEC est une marque déposée par ATLS

PRESENTATION

Vous venez d'acquérir l'alimentation secourue **AL02 ECO** de la gamme **ALTEC** et nous vous en remercions.

Intégrant les plus récentes innovations technologiques, cette dernière offre toutes les protections nécessaires contre les courts-circuits, les surtensions et les surcharges.

Son boîtier auto-protégé à **l'ouverture et à l'arrachement** peut recevoir les batteries au plomb de type 12V-7Ah ou 12V-2Ah.

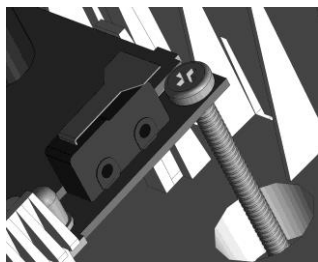
Sa tension de sortie est régulée à 13,7V et son courant de sortie peut atteindre 2A sans la batterie de secours. Le courant de charge de la batterie est limité électroniquement à 250mA. Grâce à ce circuit, lorsque la batterie est en charge, la sortie de l'AL02 ECO peut encore fournir jusqu'à 1.75A.

Deux sorties de type transistor à collecteur ouvert (ERR OUT) signalent les coupures secteur (Ac in) et les défauts batterie (batt) (en dessous de 12V), en complément du voyant vert en face avant qui indique la présence de la tension secteur et du voyant rouge indiquant un défaut de batterie.

CONSIGNES DE SECURITE

- Toute intervention sur l'AL02 ECO doit être réalisée par un personnel habilité ou dûment formé aux consignes de sécurité.
- Prévoyez dans l'installation de câblage électrique du bâtiment un dispositif de coupure rapidement accessible à proximité de l'AL02 ECO.
- Avant toute intervention sur votre AL02 ECO déconnectez le secteur (230VAC).
- N'obstruez pas, ne recouvrez pas les ouvertures du boîtier et n'insérez pas d'objets dans les fentes.
- N'essayez pas de réparer votre AL02 ECO vous même.
- Evitez toute intervention sur votre AL02 ECO par temps orageux.
- N'utilisez que les types de batterie indiqués dans le tableau des caractéristiques.
- Prenez les précautions nécessaires pour éviter tous risques de décharges électrostatiques lors de l'installation ou l'entretien de l'AL02 ECO

INSTALLATION



L'AL02 ECO est exclusivement prévue pour un usage intérieur. Elle se fixe sur une paroi verticale et plane de surface supérieure à celle de son boîtier en laissant au moins 5 cm de chaque côté.

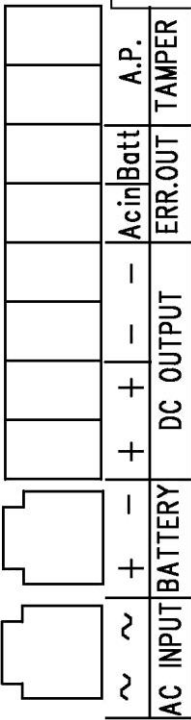
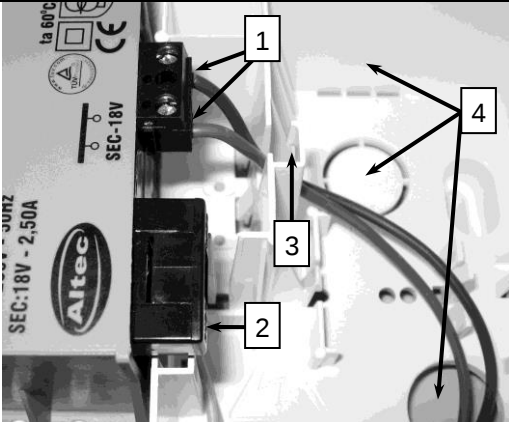
L'autoprotection à l'ouverture est assurée par un interrupteur à lamelle sur la carte, actionné par le capot.

L'autoprotection à l'arrachement est assuré par une vis de 60-70mm et de 4 à 5mm de diamètre (non fournie) qu'il convient de positionner comme indiqué ci contre. Elle doit être vissée dans le mur jusqu'à ce que sa tête entre en contact avec le

circuit électronique sans forcer.

Il est impératif de procéder à des essais pour vérifier le fonctionnement de l'alimentation et de l'autoprotection à l'ouverture après installation. Il est aussi recommandé de vérifier périodiquement le bon serrage de connexions ainsi que l'état de la batterie interne et la remplacer si nécessaire.

CABLAGE

TBTS										
Circuit secondaire à très basse tension de sécurité										
	A.P.		TAMPER		Circuit d'autoprotection à l'ouverture et à l'arrachement. Avant de câbler l'autoprotection vérifiez que le circuit ne dépasse pas 60VDC/0,1A.					
	ERR. OUT	Ac in		La sortie défaut secteur « ERR. OUT (ACin) » passe de 0V à un état ouvert lors d'une coupure secteur						
		Batt		La sortie défaut batterie « ERR. OUT (Batt) » passe de 0V à un état ouvert lorsque la tension de la batterie dépasse le seuil de batterie faible.						
	DC OUTPUT	-		0V de l'alimentation. Si plusieurs alimentations sont utilisées sur un même système, il est impératif de relier tous les 0V ensembles						
		+		Sortie de l'alimentation. Pour faciliter le raccordement de plusieurs appareils, les bornes de la sortie DC OUTPUT sont doublées.						
	BATTERY		Connecteur de sortie batterie câblée en usine Batterie recommandés : 12V / 2Ah ou 12V / 7Ah au plomb Limitation du courant de charge de la batterie à 250mA							
	AC INPUT		Secondaire du transformateur câblé en usine							
	TENSIONS DANGEREUSES (230VAC – 50 Hz)									
						Pour le raccordement au réseau électrique 230VAC, utilisez un câble à 2 conducteurs de section 1.5 mm² 1- La phase et le neutre du secteur se branchent directement sur le bornier à vis présent sur le dessus du transformateur 2- Le fusible utilisé est de type temporisé 315mA Dim. : 5X20 mm. 3- Passer le câble d'alimentation comme indiqué ci contre 4- Passage de câbles				

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'alimentation secteur :	230VAC 50 Hz	(-15% / +10%)
Classe de sécurité :	Classe II	
Tension de sortie :	13.7VDC	(+/-0.3VDC)
Tension de charge de la batterie :	13.7VDC	(+/-0.3VDC)
Courant de charge de la batterie limité à :	0.25A	
Courant de sortie avec batterie interne :	1.75A	
Courant de sortie sans batterie interne :	2A	
Ondulation résiduelle de la sortie :	< 250mVAC	
Courant de la sortie de signalisation coupure secteur :	25mA max.	
Courant de la sortie de signalisation batterie faible :	25mA max	
Seuil de déclenchement de la sortie batterie faible :	12VDC	
Courant max. de l'interrupteur d'autoprotection :	0.1A	
Types de batteries de secours :	Plomb 12V-7Ah	12V-2Ah
Temps de recharge de la batterie :	24 heures	
Classe d'environnement :	Classe II	(intérieur en général)
Degré de protection :	IP31	IK07
Température de fonctionnement :	-10°C	+55°C
Humidité relative moyenne admissible :	75%	
Dimen sions :	310 X 243 X 98mm	
Matière du boîtier :	ABS anti UV	classe V0
Poids :	2000 g.	
Compatibilité électromagnétique : conforme aux normes NF EN 50130-4 et NF EN 55022		
Environnement : conforme à la norme NF EN 50130-5		Sécurité électrique : conforme à la norme EN 60950

GARANTIE

ATLS assure une garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication.

L'année et la semaine de fabrication figurent sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil.

La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que les rayures, bris par chute ou choc, ni les dégradations provoquées par un emploi anormal.

La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas les dégradations causées par les surtensions naturelles ou artificielles.

La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée.

La garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses.

Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur.

L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit.

La responsabilité de A.T.L.S. se limite à la réparation des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en œuvre ou de leur non fonctionnement.

DESTRUCTION DES BATTERIES

La batterie de secours de l'AL02 ECO n'est pas fournie par ATLS. Néanmoins, ne jetez pas les batteries usagées dans votre poubelle, il est interdit de les incinérer, de les enfouir ou de les jeter dans les décharges publiques. Débarrassez-vous des batteries conformément aux lois et réglementations en la matière en vigueur. Veuillez contacter les autorités compétentes pour de plus amples informations sur les dispositions mises en place dans votre région pour collecter, recycler et détruire les batteries usagées.

MISE AU REBUT DU PRODUIT



Conformément aux exigences de la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges. Lorsque vous vous débarrassez de tels produits, veuillez vous conformer aux consignes des autorités municipales et/ou vous renseigner auprès de votre revendeur lors de l'achat d'un nouveau produit.